

Canal de Marseille



Franz Mayor de Montricher

Un peu d'histoire

La **sécheresse** qui frappe la Provence, en 1834, se révèle dramatique. Les ressources sont limitées à **un litre par habitant et par jour**. On les réserve pour les hôpitaux, les casernes et les fontaines publiques. Des émeutes éclatent...

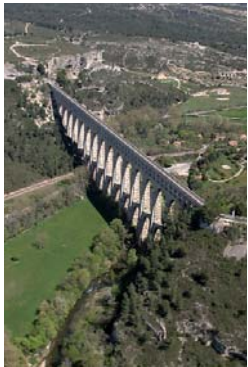
Des orages provoquent, cette année-là, des crues dévastatrices, suivies d'une épidémie de choléra qui fera près de 3500 morts dans toute la Provence. Le Conseil municipal de Marseille décide alors de construire, "quoi qu'il advienne et quoi et qu'il en coûte", un canal d'aménée d'eau **depuis la Durance**.

Quatorze ans plus tard, le 19 novembre 1849, la population phocéenne en liesse fête l'arrivée de son canal sur la colline Longchamp qui domine la ville. C'est l'aboutissement d'un projet pharaonique, conduit par Franz Major



Palais Longchamp

de Montricher qui aura relié Marseille à la Durance, 87 km plus au Nord, à travers le relief tourmenté de la Provence.

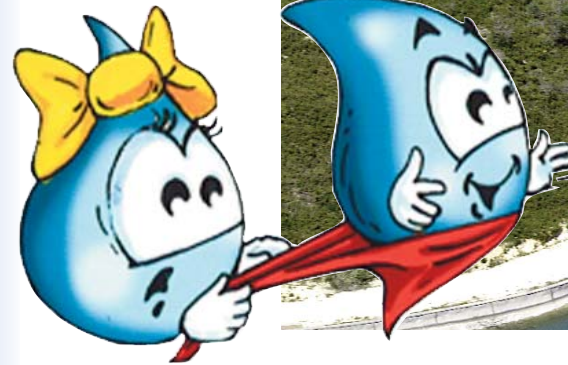


Aqueduc de Roquefavour

Le canal de Marseille alimente aujourd'hui **36 communes** – dont Marseille – pour 1,5 millions d'habitants et une consommation de **200 litres environ par personne**.



Chaque année, plus de 250 millions de mètres-cubes d'eau transitent par le canal de Marseille pour notre consommation. Il est essentiel à notre vie. Mais sur les 84 kilomètres de son parcours les dangers sont nombreux.



Le canal de Marseille



Le canal de Marseille, paisible en apparence

Un ouvrage privé et réglementé

Plus de 250 millions de mètres-cubes d'eau – dont 80% destinés à la consommation humaine – transitent chaque année dans le canal de Marseille.

C'est dire l'importance de cet ouvrage d'utilité publique. Comme tout domaine privé, **son accès est interdit** et **protégé par des arrêts préfectoraux**.

Et, notamment, ceux du 25 février 1856 et du 22 avril 1867 qui **interdisent** :

- > **de s'y baigner ou d'y pêcher ;**
- > **de circuler sur ses berges ;**
- > **de puiser l'eau ;**
- > **de le dégrader ;**
- > **d'y jeter des ordures.**



Ligne de vie flottante

Danger

Le principal danger du canal est la noyade, provoquée par la combinaison de deux facteurs principaux :

> la vitesse de l'eau. Elle y est, en moyenne, de 0,7 mètre à la seconde. Mais elle peut s'élever à tout moment lors d'une ouverture de vannes ;

> la profondeur du canal. Elle varie entre 2 m et 2,40 m. Ce qui empêche quiconque d'y avoir pied. Ses parois sont en outre pentues et glissantes, et empêchent toute remontée.

Vigilance et prévention

De multiples **avertissements** sont déployés tout au long du parcours du canal. Des **barreaux** fixés sur ses parois et des **lignes de vie flottantes**, tendues entre ses deux berges, sont placés à certains endroits sensibles, permettant à ceux qui y chuteraient accidentellement de s'accrocher pour éviter la noyade.

Malgré ces dispositifs et bien d'autres protections physiques, plusieurs accidents se sont traduits par des drames.

